

LA PRÉSENCE CHINOISE AU CANADA — MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS

LE YANG — LE MONDE EXTÉRIEUR

Le concept ancien du ciel, les principes du yin et du yang et les réalisations contemporaines du Canada et de la Chine seront illustrés dans le cadre d'une exposition au nouveau Musée canadien des civilisations à Hull.

Situé sur la rivière des Outaouais, vis-à-vis des édifices du Parlement, le musée présentera ses premières expositions en 1989. Parmi les symboles de la culture chinoise qui y seront célébrés, on pourra entendre le résonnement des cymbales, apprécier la force du kung fu et admirer la danse du lion. Le monde intérieur de la famille et la philosophie feront pendant à ces manifestations extérieures de la culture chinoise.

M. Ban Seng Hoe, érudit et conférencier spécialisé en études asiatiques, s'est chargé de la recherche, de l'organisation et du rassemblement des pièces qui seront exposées. Pour la circonstance, il travaille en collaboration avec Sandra Gibb, coordonnatrice et interprète, ainsi qu'avec le décorateur concepteur J.P. Camus. M. Hoe a rassemblé des objets précieux provenant de toutes les parties du Canada pour mettre en lumière l'histoire et la tradition culturelle de ce groupe ethnique et documenter l'influence qu'il exerce sur le Canada.



Les Chinois constituent le groupe ethnique asiatique le plus ancien du Canada. Arrivés au cours de la seconde moitié du 19^e siècle, les Chinois ont connu épreuves, isolement et discrimination. Beaucoup ont été attirés par la ruée vers l'or dans la vallée du Fraser et c'est grâce à eux que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a pu

Le concept
ancien du ciel,
les principes du
yin et du yang
et les réalisations
contemporaines
du Canada et de
la Chine seront
illustrés dans le
cadre d'une expo-
sition au nouveau
Musée canadien
des civilisations,
à Hull.

être achevée en Colombie-Britannique. Blanchisseries et restaurants chinois ont alors surgi dans de nombreuses villes au début de la conquête de l'Ouest, mais en raison de pétitions présentées au Parlement, les Chinois ont été frappés d'un impôt individuel de 10 \$ puis de 500 \$ visant à mettre un frein à leur immigration au Canada.



Vancouver Chinatown.

Entre 1923 et 1947, l'entrée au Canada a été interdite aux Chinois et les épouses et les enfants des premiers immigrants se sont donc retrouvés seuls. Privés du droit électoral, les Chinois ne purent protester. Exclues de la plupart des professions, ils ont dû, pour survivre, se livrer à divers travaux manuels : ménages, blanchissage, travaux forestiers, pêche, cultures maraîchères et charbonnage. De nombreux « célibataires mariés », souffrant de l'absence de toute vie familiale, ont créé des associations de clan et de famille ainsi que d'autres institutions pour se soutenir entre eux et affronter le monde extérieur. Après 1947, grâce au droit du suffrage qui leur a été accordé et à l'adoption de politiques visant à décourager la discrimination raciale, les Chinois ont pu surmonter les obstacles qui auparavant empêchaient toute mobilité sociale.

Aujourd'hui, les Canadiens d'origine chinoise ont devant eux un avenir plein de promesses et de diversité. L'arrivée récente de résidents de Hong Kong, instruits et financièrement à l'aise, modifie le tissu des communautés de notre pays.

L'exposition va souligner la diversité régionale des cultures et montrer com-